

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 503

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 191225

Direction en charge : Mission Foncier

Objet : Quartier Bergson – Rue Léon Blum – Déclassement et cession d'une emprise issue du domaine public routier au profit de la SCI Crédit Agricole Loire Haute-Loire - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 503

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 191225

Direction en charge : Mission Foncier

Objet : Quartier Bergson – Rue Léon Blum – Déclassement et cession d'une emprise issue du domaine public routier au profit de la SCI Crédit Agricole Loire Haute-Loire - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le siège de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire, situé au 94 rue Bergson à Saint-Etienne, et propriété de la SCI Crédit Agricole Loire-Haute-Loire, est actuellement en cours de restructuration. Le nouveau bâtiment intègre un parking qui débouche rue Louis Blum, au niveau du n°27.

□ **Motivation et Opportunité :**

Pour sécuriser l'accès de ce parking, la SCI Crédit Agricole Loire-Haute-Loire souhaite acquérir une emprise non cadastrée de la rue Léon Blum, qui dépend du domaine public routier, pour une superficie d'environ 50 m².

Saint-Etienne Métropole a constaté la désaffectation de cette emprise par délibération du Bureau Métropolitain en date du 5 décembre 2019.

La vente de cette emprise, représentée au plan joint, ne perturbera pas le fonctionnement de la circulation.

Il convient de procéder à son déclassement du domaine public communal avant d'autoriser la cession de cette emprise.

□ **Contenu :**

Il est proposé de déclasser et de céder une emprise de la rue Léon Blum, au niveau du n°27, d'une superficie d'environ 50 m², au prix de 35 €/m². Ce prix est conforme à l'avis du pôle évaluation de la direction départementale des finances publiques en date du 18 septembre 2019. La SCI Crédit Agricole Loire-Haute-Loire s'engage également à payer l'ensemble des frais relatifs à cette vente.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 1 750 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	1 750 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- prononcer le déclassement du domaine public de ce bien,
- approuver la cession du terrain d'environ 50 m² environ au prix de 35 €/m², aux conditions de la promesse d'achat jointe à la présente délibération,
- autoriser M. le Maire, ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'acte notarié à intervenir en l'Office notariale des Maîtres GARDE, notaires à La Fouillouse.

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

BP 2020 - Chapitre 77 -
article 775

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjointe déléguée**

Christiane JODAR